

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Riopel, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

Mme Diane Laverdière #2      M. Jean-Jacques Trépanier #1  
Mme Thérèse Lemay #5      M. Daniel Rose #6

Absence  
M Réal Nolet #3      M. Mario Deschâtelets #4

Mme Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 19h32

**2016-11-164 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adoptée**

**2016-11-165 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 3 OCTOBRE 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter le procès verbal tel que déposé.

**Adoptée**

**DISCOURS DU MAIRE**

Mesdames, Messieurs,

Tel que stipulé par l'article 955 du Code municipal, je vous présente un rapport sur la situation financière de la municipalité.

Selon le rapport du vérificateur, les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2015 nous révèlent ce qui suit :

<b>Surplus libre au 31 décembre 2014</b>	<b>54 576 \$</b>
+ Le résultat net de l'exercice 2015	19 116 \$
- réserve pompiers et aménagement, urbanisme	<u>(12 951 \$)</u>
<b>Surplus global au 31 décembre 2015</b>	<b><u>60 741 \$</u></b>

**Programme triennal des immobilisations 2015-2016-2017**

Projet d'assainissement des eaux usées, été 2016, se terminera à l'été 2017

Projet traitement de surface double, réalisé 2016

Déménagement de nos services municipaux au 162 chemin des Prés, réalisé 2016.

**Derniers états financiers – prévisions 2016**

Après étude des derniers états financiers, un léger surplus est envisagé pour 2016.

### Réalisations 2016

- Projet d'assainissement des eaux usées, la portion pavage (Église, Michaud, Prés, Caserne, Beauregard) s'effectuera en juin 2017.
- Traitement surface double sur le chemin de la Promenade, le chemin des Haut-Bois, le chemin du Boisé et le chemin de l'Église.
- Rechargement chemin de l'Anse, du Lithium, du Domaine-du-Rêveur, de l'Église, d'une section du chemin de l'Hydro, du chemin des Haut-Bois, du chemin du Boisé, du chemin de la Promenade et du chemin du Lithium.
- Réparation d'une section du chemin des Riverains.

### Orientations 2017

Finalisation des travaux d'assainissement des eaux usées en 2017

Réfection d'une section du chemin des Charolais en 2017

Entretien des chemins et nettoyage des emprises (fossés et élagage) 2017, 2018 et suivantes

Suivi de subvention pour le changement de ponceaux chemin de la Rivière en 2017

### Rémunération des élus 2017 :

Maire : 6753.67\$/année

Conseiller : 2166.81\$/année X 6 conseillers = 13 000.84\$

### Allocation de dépenses 2017:

Maire : 3376.84\$/année

Conseiller : 1083.41\$/année X 6 conseillers = 6500.43\$

Pro-Maire : 607.80\$/année

### FACTURES DE PLUS DE 2000\$ AVEC TOTAL DE + DE 25 000\$ EN 2016

	Béton Fortin Inc. 317 104.04\$
Réfection chemin de la Promenade, d'une section du chemin de l'Hydro. Rechargement du chemin du Domaine-du-Rêveur Rechargement chemin du Lithium et chemin de l'Anse Réparation d'une section du chemin des Riverains	Excavation Gilbert Sheehy : 389 989.80\$
Deuxième année du contrat de déneigement Réfection chemin des Haut-Bois, chemin du Boisé et chemin de L'Église	Enviroboue Ghislain Morin 40 199.93\$
Traitement surface double	Sintra Inc. Traitement surface 411 131.69\$
Service de police	Ministre des Finances 61 979.00 \$
Quote-part annuelle	MRC Abitibi 88 160.00 \$
Contrat collecte matières résiduelles et recyclables	Sanimos Inc. : 69 099.96.00\$
Écocentre, traitement matières résiduelles	Ville D'Amos : 28 579.83 \$

Surveillance de chantier	WSP Canada inc. 82 920.10\$
Devis et appel d'offres réfection chemins	
Assainissement des eaux (au 30 octobre)	YSYS Corporation 415 125.85\$

### **CONCLUSION :**

L'année 2016 a donc permis de concrétiser plusieurs dossiers importants pour le développement de notre communauté.

1. Une somme de 47 500\$ en subvention de M. François Gendron, député, et du MTQ a permis d'effectuer le rechargement du chemin de l'Anse et la réparation d'une section du chemin des Riverains.
2. Nous avons procédé à l'isolation de l'entre-toit du 11 avenue Michaud et le changement du système à l'huile.
3. Des structures d'accueil en forme de grange seront installées à chaque entrée de la municipalité dès le début de l'été 2017 et un aménagement paysagé sera effectué afin d'en relever leur présence.
4. Un projet de Gym intérieur à la Maison du citoyen du 11 avenue Michaud a été réalisé grâce au montant de 2 590\$ obtenu du pacte rural.
5. Un projet de Parc Famille dans le secteur du chemin des Haut-Bois et du Boisé est en voie de réalisation grâce à la mobilisation des citoyens du secteur, à l'implication financière des entreprises, de citoyen et de la municipalité et l'obtention d'un montant de 20 000\$ du pacte rural.
6. Le projet de revêtement de chemins en traitement surface double a été réalisé pour le chemin de l'Église, le chemin de la Promenade, une section du chemin de l'Hydro, le chemin des Haut-Bois et le chemin du Boisé pour un investissement des résidents de ces secteurs de 382 000\$ et un investissement municipal pour la réfection des chemins et des fossés.
7. Le projet d'assainissement des eaux de la municipalité est débuté et avance selon l'échéancier prévu. Les travaux en 2016 s'arrêteront au début décembre et reprendront en juin 2017 pour se terminer avec le pavage des rues de l'Église, Du chemin des Prés, de l'avenue Michaud, de la rue de la Caserne et de l'avenue Beuregard.

En 2016, nous avons eu à traiter plusieurs dossiers importants, comme je les citais,

au préalable. Vous comprendrez que la diligence et la compétence de notre Directrice générale ont grandement joué en notre faveur surtout dans le dossier de traitements des eaux usées. Sans en faire une liste exhaustive, avec l'assistance clairvoyante de son équipe municipale, Messieurs Jocelyn Bérubé et André Labbé, nous sommes dans la bonne voie de réussir à finaliser ce dossier très accaparent. Il va aussi de soi, de souligner le travail de notre agent(e) de développement laquelle déborde souvent de ses tâches quotidiennes pour épauler la direction générale.

Je tiens aussi souligner l'implication marquée de plus en plus des élus municipaux non seulement à titre de conseillers ou conseillères, mais dans les comités de réflexions sur les orientations de dossiers majeurs de votre municipalité, et croyez-moi il y en a eues plusieurs, afin que ceux-ci se développent dans le respect et la volonté de ses citoyens et citoyennes.

Nous allons continuer de travailler ensemble, dans cette orientation pour assurer et développer en un sentiment fort d'appartenance de fierté à notre municipalité St-Marcoise.

Jacques Riopel, Maire

**2016-11-166 AUTORISATION SIGNATURE PROTOCOLE D'ENTENTE PIQM**

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu d'autoriser monsieur le maire, Jacques Riopel à signer le protocole d'entente entre le Ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire et la municipalité de la Paroisse de Saint-Marc-de-Figuery relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.4 du programme d'infrastructure Québec-Municipalités.

**Adoptée**

**2016-11-167 VERSEMENT DE LA SUBVENTION ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL - 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux de rechargement du chemin de l'Anse et du rechargement et revêtement de chaussée d'une section de 150 mètres du chemin des Riverains pour un coût total de 59 971.48\$, pour un montant subventionné de 25 000.00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**Adoptée**

**2016-11-168 VERSEMENT DE LA SUBVENTION ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL - 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux de rechargement du chemin de l'Anse et du rechargement et revêtement de chaussée d'une section de 150 mètres du chemin des Riverains pour un coût total de 59 971.48\$, pour un montant subventionné de 27 500.00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**Adoptée**

**2016-11-169 MODIFICATION RÉOLUTION 2016-09-147**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu de modifier la résolution 2016-09-147 en y ajoutant la précision suivante :

Attendu qu'aucun autre espace approprié en zone non agricole n'est disponible dans ce segment pour l'installation de la conduite de gaz naturelle;

**Adoptée**

**2016-11-170 DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE –  
MANDATAIRE MONSIEUR JACQUES NOLET -PROMOTEUR**

Attendu que la demande est conforme au règlement de zonage de la municipalité;

Attendu que les espaces vacants urbains en zone blanche ne répondent pas aux besoins des citoyens qui désirent des emplacements en zone de villégiature;

Attendu que la partie demandée est située entre deux sections où l'on retrouve des terrains résidentiels de chaque côté du chemin. Cette exclusion permettra de consolider ce secteur, favorisant l'uniformité et la réduction des coûts d'entretien et desserte des services dans ce secteur;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu de présenter une demande d'exclusion de la zone agricole à la Commission de protection du territoire agricole du Québec située sur le LOT 4 004 637, CADASTRE DU Québec, circonscription foncière d'Abitibi. Que monsieur le maire, Jacques Riopel soit désigné pour signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette résolution.

**Adoptée**

**2016-11-171 PROCESSUS DE VENTE D'IMMEUBLE POUR NON-  
PAIEMENT DES TAXES**

La liste des immeubles qui présentent un retard de taxes est déposée au conseil et annexée au procès-verbal.

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu de transmettre par courrier recommandé, un avis aux propriétaires d'immeuble ayant un retard de taxes de deux (2) ans. Cet avis spécifiant que les retards de taxes devront être acquittés avant le 6 janvier 2017, sinon les procédures de vente d'immeuble pour non-paiement des taxes seront entreprises.

**Adoptée**

**2016-11-172 CAMPAGNE OLO 2016**

Il est proposé par MADAME LA CONSEILLÈRE Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu de contribuer pour un montant de 100\$ à la campagne de financement OLO qui intervient auprès de femmes vivant une grossesse afin de les soutenir à l'arrivée de bébé.

**Adoptée**

**2016-11-173 FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu de contribuer un montant de 25\$ à la Fondation de la faune du Québec.

**Adoptée**

**2016-11-174 ADOPTION DES CONDITIONS SALARIALES 2017**

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'adopter la proposition salariale pour l'année 2017, tel que présenté.

**Adoptée**

**2016-11-175 ENTENTE MUNICIPALITÉ LA CORNE – CHEMIN DU LITHIUM**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'autoriser madame la directrice générale, Céline Dupras à signer l'entente de service pour le nivelage et le déneigement de la section de la route du Lithium appartenant à la municipalité pour un montant annuel de 2 500\$ pour l'année 2016-2017.

**Adoptée**

**2016-11-176 AIDE-FINANCIÈRE – FORMATION DES POMPIERS**

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I et/ou de 2 pompiers pour le programme Pompiers II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Abitibi en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Abitibi.

**Adoptée**

## **2016-11-177 ADOPTION DES DÉPENSES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois d'octobre 2016 et celles prévisibles novembre 2016.

Comptes fournisseurs payés en octobre 2016 pour un total de 505 767.62\$

Versement par chèque C1600195 à C1600210

Paiement en ligne sécurisé L1600067 à L1600075

Paiement par transfert électronique P1600176 à P1600186

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de novembre

Comptes à payer en novembre 2016 en date du conseil pour un total de 9 051.74\$

Salaires payés en octobre 2016

D1600222 à D1600239 pour un montant total de 9 164.26\$

Salaires à payer en novembre 2016

D1600240 à D1600263 pour un montant total de 11 516.44\$

**Adoptée**

## **2016-11-178 LEVÉE**

À 20h35, il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

**Adoptée**

---

Jacques Riopel, maire  
Maire

---

Céline Dupras  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière